



Réseau de transport d'électricité

VOS REF. :

NOS REF. : LE-TENP-GIMR-PSC-11-U-175

INTERLO : JOURNEAU-LE LAY Marie-France  
TEL : 0149013377  
FAX : 0149013329

**DDT OISE**  
40 rue Jean Racine - BP 317  
60021 BEAUVAIS CEDEX

À l'attention de Mme DRETZ Sandrine

OBJET : Collecte des informations en vue de Porter à Connaissance.  
PLU de : BOISSY-LE-BOIS

DEMANDE : BOISSY LE BOIS

PROJET(S) :

Nanterre, le 29/12/2011

Madame,

Par courrier cité en référence, vous avez bien voulu nous adresser, pour avis, le dossier mentionné en objet.

Nous vous informons que, les ouvrages de Réseau de Transport d'Electricité qui suivent sont implantés sur le territoire de la commune :

- Ligne LIGNE AERIENNE 63kV N0 1 PATIS-REMISE (63 kV)
- Ligne LIGNE AERIENNE 63kV N0 2 PATIS-REMISE (63 kV)
- Ligne LIGNE AERIENNE 63kV N0 1 MARIVAUX-REMISE-SANDRICOURT (63 kV)
- Ligne LIGNE AERIENNE 400kV N0 1 REMISE-TERRIER (400 kV)
- Ligne LIGNE AERIENNE 400kV N0 2 REMISE-TERRIER (400 kV)

Nous vous demandons d'insérer ces servitudes d'ouvrages électriques ainsi que l'(es) annexe(s) de « recommandations » ci-jointe(s) en annexe du PLU. De même, il est nécessaire que le règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune, autorise la construction d'ouvrages électriques à Haute et très Haute tension, dans les zones concernées afin que nous puissions réaliser les travaux de maintenance et de modification de nos lignes.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions





Relevé de transport d'électricité

GEONET

© RTE - © IGN - © MNHN  
Document fourni à titre indicatif  
Reproduction interdite  
Accessibilité RTE

08 Décembre 2011

# BOISSY LE BOIS

Tension des ouvrages

- 45 kV
- 63 kV
- 90 kV
- 150 kV
- 225 kV
- 400 kV

Echelle : 1:25000  
0 500m

